

Dons à la patrie du citoyen Sigault de 10 livres, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons à la patrie du citoyen Sigault de 10 livres, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 408;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27029_t1_0408_0000_19

Fichier pdf généré le 30/03/2022

une nouvelle marque en équipant, conformément à la loi, 11 jeunes enfants de 13 à 15 ans qui se sont dévoués volontairement au service de la patrie sur les vaisseaux de la République.

Demeurez à votre poste, intrépides et vertueux montagnards, demeurez jusqu'à la paix; votre courage et votre justice font la terreur de nos ennemis autant que l'espérance des bons français; comptez sur notre zèle, comptez sur l'énergie de républicains qui préfèrent cent fois la mort à l'esclavage.

Le bonheur par la Liberté ».

Pierre BÉNARD (*secrét.*), DECHEZEAU (*vice-présid.*), MERLIER (*présid.*), L. PAJOT (*secrét.*).

22

Les administrateurs du district de Mont-d'Unité, département de Haute-Garonne, font passer à la Convention nationale le procès-verbal de visite de la rivière de Louge dans le même district.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

23

Le citoyen Leblanc Neuilly secrétaire-général du département de la Nièvre, offre pour les frais de la guerre 50 liv. (2).

Un membre observe que ce citoyen patriote quoique peu fortuné fait annuellement le même sacrifice depuis le commencement de la révolution; il demande la mention honorable et l'insertion au bulletin (3).

Mention honorable, insertion au bulletin.

24

La municipalité provisoire du Havre-Marat écrit que les canonnières de cette commune renoncent à une somme de 708 liv. qui devoit leur être restituée, afin qu'elle serve aux frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

25

Les administrateurs du directoire du département du Bas-Rhin, informent la Convention

(1) P.V., XXXVII, 271. St-Gaudens. Louge et non Longe.

(2) P.V., XXXVII, 271 et 322. Bⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t).

(3) C 302, pl. 1088, p. 8.

(4) P.V., XXXVII, 271. Bⁿ, 29 flor. (suppl^t); C. Eg., n° 638; Le Havre-de-Grâce, Seine-Maritime.

du dévouement sublime des communes de la vallée de Schirmeck, district de Benfeld, dont les habitants, manquant de chevaux, se sont atelés au nombre de douze par charriot, afin que les transports militaires ne fussent point interrompus.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[s.l., 24 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Tous les traits qui annoncent la vertu et le dévouement à la patrie, doivent être recueillis avec transport chez un peuple libre. C'est d'après ce principe consacré par la Convention nationale et gravé dans nos cœurs que nous te transmettons la conduite vraiment sublime des communes de la vallée de Schirmeck, district de Benfeld séant à Sélestat.

Ces communes n'avaient plus de chevaux, ils étaient tous en réquisition pour les transports militaires.

Cependant les routes devaient être réparées; aussitôt ne consultant que leur zèle et l'urgence des travaux, ces dignes citoyens s'attelent eux-mêmes, à douze hommes par chariot, conduisent de cette manière les graviers et les matériaux nécessaires au rechargement et terminent les premiers la tâche qui leur était assignée.

Tu seras sans doute empressé à consacrer ces vertueux dévouements dans les annales patriotiques. De notre côté nous allons mettre un exemple aussi touchant sous les yeux de nos concitoyens. Il servira à réchauffer leur zèle par une heureuse émulation ».

DAGUES, MONGEAT (*présid.*), CARET, SAGET, JACQUES, FRISSE.

26

Le citoyen Sigault fait don à la patrie de 2 assignats de 10 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Paris, 27 flor. II] (4).

« Citoyen président,

Je t'envoie 2 assignats de 10 livres que vient d'adresser à la commission la Société populaire d'Auxerre; ils lui ont été remis par le citoyen Sigault à la suite de son union avec une jeune républicaine, pour être employés à la fabrication des balles de plomb. « Ce don modique, disent ces républicains peu fortunés tiendra lieu des objets que distribuent les amis du luxe et de l'aristocratie à l'instant de leur union », telles sont leurs propres expressions. S. et F. ».

Prosper SIJAS.

(1) P.V., XXXVII, 271. Bⁿ, 28 flor.; Mon., XX, 500; C. E.G., n° 639; J. Paris, n° 504; Mont., n° 22; Audit. nat., n° 603.

(2) C 302, pl. 1098, p. 17.

(3) P.V., XXXVII, 272 et 322. Bⁿ, 1^{er} prair. (suppl^t).

(4) C 302, pl. 1088, p. 7. Le cⁿ Sijas était adjoint prov. de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre.